

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/10/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	8	8

L'an 2025, le 24 Octobre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Tivernon s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUCHET Delphine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le . La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 8		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Prefecture
Le : 19/11/2025
Et

Publication ou notification du :

Présents sur ce vote :

Mmes BRUCHET Delphine, VAPPERAU Béatrice, DESFORGES Anne-Claire, SEVIN Nathalie

MM. FLEUREAU Éric, BEDU Stéphane, MARTIN Joseph, MORGEAT Guillaume

Excusé(e-s) :

Absent(e-s) :

D2025_60 – Projet de Crédit d'un point de défense à incendie sur le hameau du GRAND BREAU et demandes de subventions DETR et FOND VERT

Dans le cadre de la mise aux normes de la défense contre l'incendie, Madame le Maire expose le projet suivant : **CREATION D'UN POINT DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE SUR LE HAMEAU DU GRAND BREAU.**

Madame le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide de l'Etat.

Madame le Maire propose au conseil de faire la demande de DETR dans le cadre du volet réservé à sécurité contre l'incendie en priorité 2, depuis le 16 octobre 2025 et une demande au FOND VERT dans le cadre du volet "Prévention des risques d'incendies de forêt et de végétation".

Ainsi,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Adopte le projet – CREATION D'UN POINT DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE SUR LE HAMEAU DU GRAND BREAU - pour un montant de 49 370.69 T.T.C.**
- **Adopte le plan de financement ci-dessous :**

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Acquisition de terrain (Parcille Z 008)	29 166.67 €	35 000.00 €	DETR	20 571.12 €
Provision de frais de notaire	2 416.67 €	2 900.00 €	FOND VERT	12 342.67 €
Acquisition de la bâche à incendie	3 108.90 €	3 730.68 €		
Travaux d'aménagement et installation de la bâche à incendie	6 450.00 €	7 740.00 €	Autres	0
		- €	AUTOFINANCEMENT	8 228.45 €

Total	41 142.24 €	49 370.69 €	Total
-------	-------------	-------------	-------

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le

ID : 045-214503252-20251024-D2025_60-DE



- **sollicite** une subvention DETR d'un montant de **20 571.12 € HT** et de FOND VERT d'un montant de **12 342 ,67 € HT** auprès de l'État, correspondant à **80% du montant du projet.**
- **Charge** le Maire de toutes les formalités.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 19/11/2025
Le Maire
Delphine BRUCHET